



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain



Les actes de prévention
pris en charge par la MSA
et le régime complémentaire
AG2R LA MONDIALE

Quel remboursement pour les actes de prévention ?

Surveiller sa santé est essentiel pour la préserver. Alors que certains actes de prévention sont incontournables à certains âges, d'autres sont conseillés en fonction de ses antécédents ou de ses risques génétiques.

Mais comment les actes de prévention sont-ils remboursés par la MSA et la complémentaire santé ?

Depuis l'Arrêté du 8 juin 2006, plusieurs actes de prévention, considérés comme prioritaires, sont éligibles à un remboursement intégral de la MSA et de votre complémentaire santé AG2R LA MONDIALE.

Le dépistage des cancers

LA MSA prend en charge le dépistage de plusieurs types de cancers à 100% sans avance de frais.

Le dépistage du cancer du col de l'utérus

Le dépistage du cancer du col de l'utérus s'adresse aux femmes de 25 à 65 ans. Dans le cadre de ce programme, l'analyse de l'examen cytologique et du test HPV réalisés lors du frottis de dépistage.

Le dépistage du cancer du sein

Depuis 2004, le dépistage organisé du cancer du sein permet aux femmes ayant entre 50-74 ans de bénéficier tous les 2 ans d'un examen de dépistage. Une invitation par courrier est reçue par les femmes éligibles afin de réaliser deux examens, une mammographie (2 clichés par sein, face et oblique) et un examen clinique des seins.

Le dépistage du cancer colorectal

Le dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse aux femmes et aux hommes de 50 à 74 ans pour commander son kit : <https://monkit.depistage-colorectal.fr/#/accueil>



La vaccination

La liste des vaccins pris en charge par la MSA à 100% sans avance de frais est fixée par arrêté ministériel (arrêté du 16 septembre 2004 modifié par l'arrêté du 3 mars 2010 et du 27 octobre 2011).

Pour plus d'information, vous pouvez consulter :

- [Le calendrier simplifié des vaccinations \(PDF\)](#)
- [Vaccination info service](#)
- Veuillez vous rapprocher de votre médecin traitant pour le suivi de vos vaccinations.

Il s'agit des vaccins pour lutter contre les maladies suivantes :

- Coqueluche ;
- Diphtérie ;
- Grippe saisonnière et vaccination du Covid -19 (pour les personnes à risque) ;
- Hépatite A (pour les personnes à risque) ;
- Hépatite B ;
- Infections à Haemophilus influenza B ;
- Infections invasives à méningocoque de sérogroupes A, B C, W et Y ;
- Infection à papillomavirus humains (HPV) ;
- Infections à pneumocoque ;
- Oreillons ;
- Poliomyélite ;
- Rougeole ;
- Rubéole ;
- Tétanos ;
- Tuberculose ;
- Varicelle.

Mon Bilan Prévention

Mon bilan prévention est votre nouveau temps d'échange avec un professionnel de santé (médecin, sage-femme, infirmier et pharmacien) pour faire le point sur vos habitudes de vie. Avec Mon bilan prévention, vous pourrez aborder les sujets qui vous concernent directement (prévention des cancers, des maladies cardiovasculaires ou du diabète...) et faire un point sur vos habitudes de vie (alimentation, sommeil, activité physique et sportive) et votre environnement. Vous bénéficierez de conseils personnalisés, adopter des habitudes de vie favorables et ainsi vivre plus longtemps en bonne santé.

Proposé par la MSA et pris en charge à 100 % et sans avance de frais, mon bilan prévention est destiné à toutes les personnes âgées entre :

- 18 et 25 ans
- 45 et 50 ans
- 60 et 65 ans
- 70 et 75 ans

En savoir plus sur : <https://monbilanprevention.sante.gouv.fr/>

Les actions de prévention de la MSA pour les jeunes et les +50 ans

M'T dents : l'examen bucco-dentaire pour les enfants et les jeunes

Des rendez-vous de prévention bucco-dentaire chez le chirurgien-dentiste (ou médecin spécialiste en santé orale) et des soins sont offerts tous les ans aux enfants dès 3 ans et jusqu'à 24 ans, pour leur permettre d'acquérir les bons réflexes bucco-dentaires dès le plus jeune âge.

Cet examen comprend :

- une anamnèse ;
- un examen bucco-dentaire ;
- des conseils de prévention orale adaptés à l'âge.

Dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST)

Depuis le 1^{er} septembre 2024, un assuré de moins de 26 ans peut demander sans ordonnance et sans rendez-vous le dépistage de 4 infections sexuellement transmissibles (IST), en plus du VIH, en laboratoire de biologie médicale.

Au-delà de 26 ans, seul le dépistage du VIH est pris en charge à 100% par la MSA. Les 4 autres infections sont remboursés à 60% par la MSA et 40% par votre complémentaire santé.

Les moyens de contraception

Certains contraceptifs peuvent être pris en charge par la MSA. Des mesures particulières facilitent l'accès des jeunes de moins de 26 ans à la contraception.

Les Instants Santé Jeunes

Il s'agit d'un programme conçu spécialement pour les jeunes qui est pris à 100 % en charge par la MSA. L'objectif principal est de les accompagner dans leur parcours de santé en évaluant leurs besoins individuels grâce à un entretien motivationnel personnalisé avec un coach santé.

Pour plus d'informations : <https://isjeunes.msa.fr/>



Test oto-rhino-laryngologiste (ORL) et une audiométrie

Un test oto-rhino-laryngologiste (ORL) et une audiométrie sont systématiquement proposés aux seniors dans le cadre de « Mon bilan prévention ».

Bilan cardiovasculaire

Un bilan cardiovasculaire regroupe l'ensemble d'examen destinés à évaluer la santé du cœur et des vaisseaux sanguins. Ce type de bilan est fortement recommandé chez les +50 ans et rentre dans le cadre de Mon Bilan Prévention.

Dépistage des troubles auditifs

Le dépistage des troubles auditifs est automatiquement intégré dans les bilans de prévention des 60-65 ans et des 70-75 ans, il peut être effectué pour les 45-50 ans si le patient en exprime le besoin.

Le sevrage tabagique

Les substituts nicotiniques sont remboursés à 65 % par la MSA pris en charge par votre complémentaire santé AG2R LA MONDIALE.

Attention : pour bénéficier de ce remboursement, seuls les substituts figurant sur la liste des substituts nicotiniques (patchs, pastilles...) sont pris en charge par la MSA.

Bénéficiez également d'un coaching adapté à vos besoins avec :
<https://www.tabac-info-service.fr/>

Sources :

<https://www.ameli.fr/assure/sante/assurance-maladie/prevention-depistages>
<https://monespaceprive.msa.fr/lfp/web/msa/sante/depistage-vaccination-examens>

Pour plus d'informations sur les actes de prévention, consultez le site de la MSA et votre espace prévention MSA :

[En savoir plus](#)

Pour connaître les avantages de votre contrat frais de santé (garanties, éléments de solidarité, prévention...), rendez-vous sur le site internet dédié à votre branche professionnelle :

[En savoir plus](#)

Notre offre de solutions

J'entre dans la vie active

Couvrir mes dépenses de santé
Me constituer un capital
Assurer mon logement
Préparer ma retraite

J'achète, je vends

Épargner et investir
Assurer mes biens
Assurer mon animal

Je me protège, moi et mes proches

Étendre ma couverture santé
Se constituer et transmettre un patrimoine
Me protéger en cas d'imprévu
Optimiser ma rémunération

Je crée mon entreprise

Couvrir mes dépenses de santé
Me protéger en cas d'imprévu
Être accompagné dans la gestion de mon entreprise
Épargner pour ma retraite
Choisir mon statut social
Optimiser ma rémunération

Je prépare l'avenir de mon entreprise

Mieux comprendre ma protection sociale
Couverture sociale et avantages des salariés
Permettre à mes salariés d'épargner
Mieux valoriser mon entreprise
Protéger la trésorerie de mon entreprise

Je prépare ma retraite

Me protéger en cas d'imprévu
Me constituer un capital Revenu pour la vie
Conseil carrière et retraite
Simuler le montant de ma retraite

Je transmets mon entreprise

Préparer la transmission de mon entreprise
Conserver ma protection sociale
Protéger mon patrimoine privé
Analyser mes revenus futurs

Je suis à la retraite

Couvrir mes dépenses de santé
Transmettre un patrimoine ou mon entreprise
Conseil retraite

Et la dépendance ?

En cas de perte d'autonomie
Me loger
Être écouté et conseillé
S'occuper d'un proche dépendant

Nos conseillers sont là
pour échanger avec vous,
vous écouter et vous accompagner
dans vos choix.

Pour les salariés : 0969 322 000

Pour les entreprises : 0972 672 222

www.ag2ramondiale.fr

AG2R LA MONDIALE

14-16 boulevard Malesherbes
75379 Paris cedex 08

GIE AG2R

Membre d'AG2R LA MONDIALE
14-16, boulevard Malesherbes
75008 Paris
801 947 052 RCS Paris